

Compte rendu visioconférence avec le recteur de Créteil Vendredi 5 février 2021

Participants à la visioconférence :

Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil,

Christine Darnault (Directrice de cabinet adjointe), Gérard Jock (Proviseur Vie Scolaire), Rozenn Dagorn (DANE)

Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94), Anne Gobard (AD 77), Catherine Haroutunian (PeepSup), Anne-Sophie Lapotre (AD93)

Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPE 77, UNAAPE 93

Le recteur fait un point sur la situation sanitaire : on constate une légère hausse et compte tenu des nouvelles dispositions sanitaires, la règle est maintenant de fermer en maternelle dès le 1^{er} cas positif. Le bilan pour cette semaine, sur l'ensemble de notre académie, est de 3 écoles, 1 lycée et une cinquantaine de classes (soit moins de 0.3%) fermés. Depuis la dernière visioconférence, 3 nouveaux établissements ont bénéficié d'un test généralisé mais les volontaires sont peu nombreux : 15% en général. De rares cas positifs ont été remontés. Après les vacances de février, il est prévu de proposer des tests salivaires mais le protocole de mise en œuvre n'est pas encore disponible.

Un travail avec les enseignants a été mis en place cette semaine pour aborder Parcoursup et le Printemps de l'Orientation qui se tiendra du 15 au 17 mars et dont l'objectif est de permettre aux secondes et aux premières de choisir en toute connaissance de cause leurs spécialités ou celles qu'ils vont conserver.

En matière de remplacement, les 287 supports recrutés sont en cours de déploiement. Cependant, le recteur déplore que beaucoup de profs en ASA refusent de faire du distanciel ; les inspecteurs sont sollicités pour trouver une solution.

L'actualisation des REP est pour la rentrée 2022 il est donc inutile de se mobiliser dès maintenant.

Les absences persistent dans certains établissements et les revendications des parents se durcissent. Les élèves ne peuvent pas faire correctement leurs choix de spécialité sur des matières qu'ils n'ont pratiquement pas étudiées de l'année. Le problème des enseignants en ASA qui refusent à faire cours n'est plus tolérable. Il y a effectivement des situations extrêmement désagréables mais malheureusement le recteur ne peut passer outre le Code du Travail qui bloque tout remplacement lors d'arrêts perlés. Sur les ASA, les inspecteurs vont contacter chaque prof qui n'assure pas de distanciel puisque les élèves devraient être en salle avec un AED pour suivre le cours. Il a été constaté des situations où les chefs d'établissements couvrent complètement ces enseignants en prétendant que ce sont des problèmes d'Internet. Il faut remonter les cas au recteur pour qu'il croise les données.

Suite au nouveau protocole sanitaire, des établissements veulent imposer le port de masques chirurgicaux aux élèves et interdire ceux en tissu, alors que ceux en tissu sont autorisés dès lors que ce sont des masques grand public catégorie 1. L'établissement ne peut pas refuser un masque de type 1 ni sanctionner pour cela mais sont tenus d'en fournir un aux élèves qui n'en auraient pas. En revanche, les élèves qui refusent de porter un masque peuvent être sanctionnés. Un point va être fait avec les DASEN pour rappeler le texte.

Nous faisons part d'un problème de DHG avec une baisse mettant en cause les heures de co-intervention en ULIS pourtant obligatoires. Le problème concerne le collège Dolto (93) qui n'est pas en REP mais bénéficiait d'une DHG de REP. De plus, ce collège accuse une perte de 40 élèves, d'où plusieurs fermetures de classe. Toutefois, si les effectifs remontent, les classes seront ré-ouvertes. Par ailleurs, le recteur souligne les 1800 créations de postes dans le 1^{er} degré et les 1800 fermetures d'ETP (équivalents temps plein) dans le second degré mais comme elles seront compensées par une transformation en heures supplémentaires, l'effet sur les DHG est quasi nul.

Le manque d'infirmières scolaires est criant : les postes existent mais il n'y a pas de candidat. En parallèle, le syndicat des infirmières scolaires refuse qu'elles fassent des actes type test, estimant qu'elles ne sont là que pour des missions de prévention.

Nous revenons toujours sur les mêmes collèges n'ayant pas appliqué le protocole sanitaire, et d'autres qui ont décidé de mettre fin au principe de la classe de référence en soutenant que tout sera nettoyé à chaque changement de classe. **Le recteur confirme qu'il n'a jamais autorisé à un changement d'organisation et ne croit pas au nettoyage entre chaque cours, il faut donc remonter tous les cas.** Nous pointons la mairie d'Ormesson qui refuse de mettre en place le protocole à la cantine dans les écoles de la ville. **L'IEN va être contacté pour qu'il vérifie la bonne mise en œuvre du nouveau protocole.**

Au collège Brossolette du Perreux, la direction interdit toujours les départs en stage pour les élèves de 3^{ème} qui en ont trouvé un. **Le recteur a encore rappelé que les stages doivent pouvoir se tenir lors de ses dernières audiences avec les chefs d'établissement, il va faire appeler le collège.**

A Maisons-Alfort, le lycée aurait annoncé aux élèves de terminale que ceux qui souhaitent repasser le français le pourront ; or nous n'avons trouvé aucun texte dans ce sens, qu'en est-il vraiment ? **Le recteur va se renseigner mais il n'a jamais eu cette information.** Il faudrait décaler la date du choix des spécialités conservées en terminale, il ne s'agit que d'une remontée informatique et elle est prévue bien trop tôt dans l'année, surtout vu le contexte. **La demande va être faite auprès du Service des examens pour envisager un délai.**

Le lycée Condorcet de Saint Maur des Fossés n'a plus de CPE, alors qu'il devrait y en avoir 2. **Le cas va être signalé au service.** Un certain nombre de cas d'absences ont été évoqués, ainsi que la particularité des besoins des ULIS qui ne peuvent pas attendre 15 jours : il serait important pour ces élèves de revoir les modalités de mise en place des remplacements pour mieux les accompagner. **Les services étudient chaque cas que les responsables départementaux des fédérations remontent au cabinet.**

D'une manière générale les élèves souffrent énormément du 50%, les rythmes sont inadaptés, les inégalités scolaires entre établissement sont dramatiques, les élus au CAVL eux-mêmes l'ont dénoncé. Il faut absolument revenir au présentiel au maximum dès la reprise en mars avant d'avoir perdu trop d'élèves. Aucun niveau de classe n'est prioritaire : en seconde, on choisit son orientation, en première, ses spé pour le bac, en terminale on prépare l'entrée dans le supérieur. La voie pro et les bacs technologiques sont certes les plus fragiles, mais il ne doit pas y avoir d'élèves qui passent après les autres. Le distanciel n'est pas opérationnel, par refus des enseignants le plus souvent. **Le recteur admet qu'il y a un gros chantier pour inciter les établissements qui sont en 50% à revoir leurs aménagements.**

Depuis le départ de Mme Boch du SAIO, nous ne sommes plus conviés à aucune réunion sur les procédures d'orientation, Parcoursup, procédures liées à Affelnet 3ème, aucun calendrier des opérations ne nous est parvenu et nous n'avons eu aucune information sur le Printemps de l'Orientation. Nous regrettons de n'avoir été associés à aucune des actions de la Semaine de l'olympisme et du paralympisme. Il n'y a plus de réunion du Copil grande pauvreté. De même, nous regrettons que le CIEN ne se tienne plus régulièrement, c'est le seul moment où nous pouvons interroger la Région sur la problématique des lycées et en particulier des bâtiments. **En ce qui concerne l'orientation, Mme Darnault va demander à la nouvelle Directrice du SAIO de remettre en place ces réunions. Quant au CIAEN, le recteur prend note de la demande bien qu'il estime que cette instance est peu intéressante vu la manière dont les syndicats accaparent la parole uniquement pour y faire des déclarations politiques.**

Les parents dénoncent à nouveau le passage des conseils de classe en semestre, c'est illégal en collège et totalement contreproductif. **Normalement c'est possible sous forme d'expérimentation et le recteur va demander à la Cardie qu'elle présente et explique le projet aux familles.**

Dans de nombreux établissements, les parents ont interrogé les équipes de direction sur ce qui a été anticipé pour mettre en place le distanciel en urgence en cas de besoin. Il leur est répondu qu'on a beaucoup appris de l'an passé (sic) ce qui laisse les parents encore plus inquiets. **A la rentrée, la mise en quarantaine de certains établissements a permis d'expérimenter d'autres organisations, ce qui laisse supposer par conséquent que ça devrait mieux fonctionner.**

Nous avons relevé des établissements qui n'ont toujours pas fait passer l'ASRR2 aux élèves de seconde. **Une circulaire de la Dgesco est parue cette semaine.**

Myriam remercie le rectorat d'avoir réglé le cas de l'enseignant de philo du lycée Champlain de Chennevières qui refuse de faire cours en distanciel et de l'avoir enfin remplacé.

La prochaine réunion est programmée après les vacances vendredi 5 mars

Myriam MENEZ